



## Le mot du Maire

Chers amis,

L'année scolaire se termine et chacun peut se permettre de profiter durant l'été de notre sympathique village.

C'est avec joie que nous avons accueilli dernièrement de nouvelles familles à Éclaibes et nous leur souhaitons la bienvenue.

Réjouissons-nous aussi de la renaissance de l'équipe du « Foyer Rural » dont les membres se montrent d'ores et déjà à la hauteur de leurs prédécesseurs.

Les mois à venir seront rythmés par le début des travaux de la nouvelle école (début 2016) ainsi que par l'aménagement des locaux de la mairie au rez-de-chaussée.

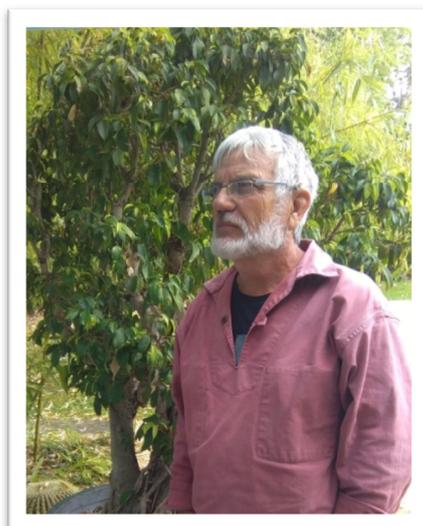
Ces projets et travaux étaient indispensables pour sauvegarder l'école au sein du village (les surfaces des classes n'étaient plus aux normes) et pour permettre l'accessibilité aux

personnes à mobilité réduite en ce qui concerne la Mairie.

La recherche de multiples subventions continue pour réduire au maximum l'impact de ces travaux sur le budget communal.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été à Éclaibes,

*Jacques Lamquet*



# Le petit journal d'Éclaibes N° 3



## JUILLET 2015

DANS CE NUMERO

<b>Le mot du Maire</b>	Page 1
<b>Nettoyage du village</b>	Page 2
<b>Nettoyage du gouffre</b>	Page 2
<b>Divers</b>	Page 3
<b>Rucher communal</b>	Page 4
<b>Course des Communes</b>	Page 4
<b>Cérémonies du 8 mai</b>	Page 5
<b>Fête du village</b>	Page 6
<b>Rallye des Tracteurs À propos...</b>	Page 7
<b>Quelques nouvelles de l'école</b>	Pages 8-9
<b>Le Foyer Rural</b>	Page 10
<b>L'escargot de Bourgogne</b>	Page 11
<b>Un peu d'histoire</b>	Page 12
<b>Plantons des arbres têtards en Avesnois</b>	Pages 13-14
<b>Mots fléchés pour les vacances</b>	Page 15

## Nettoyage du village

C'est sous un petit crachin et par un froid encore un peu piquant qu'une bonne vingtaine d'Éclairbois s'étaient donné rendez-vous au lavoir afin de nettoyer les abords du village.

Après un rappel sur les règles de tri des déchets par deux intervenants de l'Agglo, les participants se sont répartis en plusieurs équipes qui ont arpenté les rues du village à la recherche de tous les objets en tous genres jetés par inadvertance le long de nos rues et qui salissent notre campagne.

Après trois heures de travail, les poubelles prêtées par l'Agglo étaient bien remplies et c'est autour d'un bol de soupe que tous se sont retrouvés pour un repos bien mérité.



## Nettoyage du gouffre

Situé en contrebas au niveau du pont au carrefour de la rue du Moulin et du chemin de la Garenne, ce joli point de vue était envahi par la végétation. Christian Declercq et Jacques Lamquet ont dégagé toute cette verdure et, ô surprise, ils ont découvert deux espèces de fougères typiques des zones humides et ombragées : l'Asplenium scolopendrium et l'Adiantum. Ces fougères sont assez rares dans la région et sont donc à protéger. Une restauration et une mise en valeur du site seront envisagées et des subventions seront recherchées.

Si vous avez des connaissances sur l'historique de cette construction, merci de contacter la mairie au **03.27.67.83.21** ou par mél : [mairie.eclairibes@orange.fr](mailto:mairie.eclairibes@orange.fr)



## Divers

### Savoir-vivre...

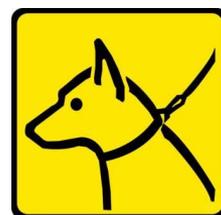
Afin de garder de bonnes relations avec son voisinage, merci de ne pas faire marcher les tondeuses trop tôt le matin, trop tard le soir ou aux heures des repas.



Merci aux automobilistes qui circulent dans le village de penser aux piétons et, en particulier, à nos enfants, en réduisant leur vitesse.

Lorsque l'on se promène dans le village, on rencontre encore trop souvent des chiens en liberté et en l'absence de leur maître.

Sachez qu'en cas d'accident avec un véhicule ou si ce chien vient mordre un piéton, un cycliste ou un autre canidé tenu en laisse, le propriétaire du chien non attaché sera responsable. Pensez également aux gens qui ont peur des chiens.



### Dernière minute



Afin de faire des économies, l'Agglo a décidé de retirer les bennes de déchets verts. La nôtre sera enlevée fin 2015.

Il faudra donc désormais se rendre dans les déchetteries, celles de Saint-Rémy-du-Nord et d'Aulnoye-Aymeries étant les plus proches de notre village.

Si vous n'avez pas encore le macaron d'accès aux déchetteries, vous pouvez vous le procurer en vous rendant dans les locaux de l'Agglo situés au 2 place du Pavillon à Maubeuge, muni d'un justificatif de domicile.

### Plan national canicule

Nous vous rappelons qu'un registre municipal est ouvert depuis 2005, pour les personnes vulnérables.

Si vous désirez être inscrit sur ce registre, merci de vous faire connaître en Mairie.



### Noces d'or



Les couples fêtant leur 50ème anniversaire de mariage au cours de l'année 2015 peuvent s'inscrire en Mairie avant fin septembre. (fournir le livret de famille). Une cérémonie sera organisée pour fêter l'événement.

## Rucher communal

Comme vous le savez déjà probablement, un rucher communal a été installé chemin de Limont. Ce rucher comporte deux essaims d'abeilles sélectionnés pour leur caractère non agressif.

Le but de cette opération, est d'apprendre aux gens à connaître les abeilles, de participer au repeuplement du cheptel apicole et, pourquoi pas, si ces demoiselles se sentent bien chez nous, produire notre propre miel.

Pendant un an, Dominique PAMART et Marc DUPUIT, de l'association LA CLÉ DES RUCHES de Louvignies-Quesnoy, vont nous accompagner et nous former afin que nous puissions gérer nous-mêmes nos ruches.

Des interventions pédagogiques, théoriques et pratiques, sont prévues tout au long de cette année pour les personnes désirant découvrir la vie des abeilles et l'activité apicole.

Des séances sont également prévues pour les enfants des écoles d'Éclaibes et de Limont-Fontaine, nos voisins sont en effet partenaires de ce projet et nous ont accordé une subvention de 3000€ à laquelle ont participé les Carrières du Bassin de la Sambre.

Si vous repérez un essaim dans votre jardin, à proximité de chez vous, ou en cas d'urgence, merci de contacter La Clé des Ruches aux numéros suivants : **06 27 64 87 05** ou **06 11 60 10 17**.



## Course des Communes Sambre-Avesnois

La Course des Communes Sambre-Avesnois s'est déroulée le 8 février 2015 entre Limont-Fontaine et Éclaibes, sous un ciel gris et pluvieux qui n'a pourtant pas empêché une bonne participation des jeunes et des moins jeunes.



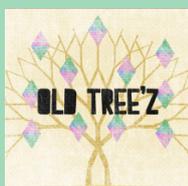
## Cérémonies du 8 mai

Les cérémonies de commémoration du 8 mai ont vu quelques élus et habitants de Limont-Fontaine, d'Éclaibes et d'Écuclin se réunir devant les monuments aux morts des trois villages afin de ne pas oublier ceux qui sont morts pour défendre nos libertés.

A la fin des cérémonies, un verre de l'amitié a été offert par la mairie d'Écuclin.



## Concert



Le groupe OLD TREE'Z sera en concert en l'église d'Éclaibes le 16 octobre 2015

Ils vous proposeront un voyage pop-folk surprenant  
Renseignements bientôt en Mairie



## Fête du village

Après la Fête de l'école qui s'est déroulée comme chaque année dans une bonne ambiance le samedi 20 juin après-midi, c'est le lendemain, jour de la Fête de la Musique et également de la Fête des Pères, qu'a eu lieu la fête du village.

La journée a commencé par un concert de notre groupe vocal, les Baladins d'Éclaiibes, dans l'église saint-Étienne. Ils ont interprété une petite dizaine de chants à trois ou quatre voix.

Rendez-vous était ensuite donné devant la maison n° 23 de la rue du Calvaire dans laquelle José Berghmans a vécu et où il est décédé le 8 mai 1992. José Berghmans est le compositeur de la musique du film « La guerre des boutons », sorti en 1962. Une plaque commémorative a été posée devant son ancienne demeure.

À la fin de cette petite cérémonie, un apéritif était offert aux villageois sous le chapiteau dans la cour de l'école. Nous pouvons remercier le Foyer rural qui nous a proposé la restauration, ainsi que les Baladins qui nous ont fait chanter en fin de journée sur des refrains connus.



## Rallye des tracteurs

C'est vendredi 1<sup>er</sup> mai qu'une soixantaine de passionnés de vieilles mécaniques agricoles ont emprunté les rues de notre village pour un défilé bien particulier. Ces « *merveilleux fous roulants sur leur drôles de machines* » ont passé deux jours à sillonner les routes de l'Avesnois



## À propos... du fleurissement...

Le fleurissement du village est réalisé grâce à des arbustes et des plantes vivaces qui restent à demeure et refleurissent chaque année. Ces plantes ont été achetées au C.A.T. et chez Potier pour un coût n'excédant pas 1,7 % du budget annuel de la commune.

## de la camionnette...

Le flocage de la camionnette a coûté 780€. Ce prix a été largement couvert par la somme de 2000€ versée par des sponsors (entreprises Flamme, Le Libre Choix et autres).



# Quelques nouvelles de l'école

## Activités périscolaires

Le club de basket-ball de Maubeuge, qui évolue en division Nationale 3 masculine, est venu faire une animation gratuite dans le cadre des activités périscolaires.

Stéphane DEVILLE, entraîneur en mini-basket, était accompagné de deux joueurs de l'équipe : le serbe Marko PUZIC et Geoffrei Sylvestre HERNANDEZ, ancien capitaine de l'équipe nationale de Cuba fraîchement naturalisé espagnol.

Les trois athlètes ont fait découvrir leur sport aux enfants de l'école qui se sont vu offrir des mini-ballons de basket dédiés.



## Don de livres

Dans le cadre du projet « Terre de lecture » initié par Caroll Weidich, directrice de l'association Mots et Merveilles, des albums jeunesse neufs, sélectionnés par la Médiathèque départementale du Nord, ont été remis aux enseignantes de l'école d'Éclaires le mercredi 8 Avril. Monsieur le maire Jacques LAMQUET a remercié chaleureusement Caroll Weidich et les nombreuses personnalités représentant les associations partenaires impliquées dans cette remarquable action (l'ONG *Bibliodef*, la fondation *Auchan*, l'agence de lutte contre l'illétrie, la Médiathèque du Nord).



## Quelques nouvelles de l'école (suite)

### Sécurité routière

Dans le cadre des activités périscolaires, la commune a fait appel à l'association REGARDS pour mener un projet autour de la sécurité routière. Le but était d'éduquer, dès leur plus jeune âge, les enfants « piétons » aux dangers de la circulation.

Après quatre séances théoriques et deux séances pratiques sur piste avec les « buggy brousse », voilà nos apprentis en possession de leur permis à points mention « piéton ».



### Concours national des écoles fleuries



Une belle récompense pour Anne-Sophie Wallers, notre institutrice, et les enfants de la classe maternelle qui se sont rendus au Quesnoy afin de recevoir le prix d'excellence des communes rurales remis par le jury du concours des écoles fleuries pour leur participation. Nous en sommes très fiers.



### Activités estivales pour nos enfants

Comme l'année dernière, Amandine propose pendant le mois de juillet à nos jeunes enfants des activités physiques et manuelles. Ils ont aussi été voir le passage des coureurs du Tour de France à Malplaquet (lors de la troisième étape entre Seraing (Belgique) et Cambrai).



## Le Foyer Rural

Voici les activités que le Foyer Rural a mises sur pieds depuis que ce dernier a repris du service avec un nouveau bureau :

- Organisation le 26 avril de la brocante : malgré une météo incertaine et un nombre d'exposants plus faible que d'habitude , et selon un sondage effectué en direct , acheteurs et vendeurs furent satisfaits de leur courte journée ; en effet, une dernière averse a précipité le départ des derniers irréductibles ! Grâce à un chapiteau aimablement prêté par un membre de l'Asso et à la qualité de la restauration proposée, les comptes purent s'équilibrer ! Comme à chaque brocante , des chasseurs de l'association « l'Épervier » étaient dès l'aube à l'affût aux entrées principales du village pour garantir la sécurité.
- Sur proposition d'une des membres de l'association, un atelier couture s'est mis en place. Les couturières se réunissent tous les samedis matins afin d'apprendre les techniques de couture pour réaliser différents types de vêtements selon leurs envies. Reprise de l'atelier dès la rentrée des classes effectuée.
- Le 21 juin, c'était la Fête de la Musique. Plusieurs membres du Foyer Rural, par ailleurs choristes au sein des « Balladins d'Éclaires » donnèrent un concert à l'église du village, sous la houlette de Thierry et avec l'accompagnement de Nicolas à la guitare et Matthieu aux percussions. Puis ce fut une animation restauration et chants , dans une ambiance joyeuse et festive !
- Le 4 juillet était organisée par le Foyer Rural la Fête des Voisins. Plus d'une trentaine de villageois, dont quelques nouveaux arrivés, ont passé une bonne soirée d'agapes et de nouvelles rencontres dans une ambiance chaleureuse et détendue.
- En septembre le foyer rural participera sous forme d'une marche aux Virades de l'Espoir, au profit de la lutte contre la mucoviscidose.
- En perspective pour 2016, et en complément des activités qui seront reconduites après l'aval du conseil d'administration, une participation à l'organisation d'une ou deux courses cyclistes (route et VTT) sur Éclaires est envisagée. Nous avons chez nous de la graine de champion !

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour étoffer l'équipe, chacun amenant sa contribution à la mesure de sa disponibilité, mais toujours avec la bonne humeur !



# L'escargot de Bourgogne

## Protection de l'espèce

La cause principale de sa raréfaction est le sur-ramassage ; il faut le protéger en réglementant ou en interdisant sa récolte.

En France, une réglementation a été promulguée le 24 avril 1979 par le Ministère de l'Agriculture. Ce décret prévoit, pour l'escargot de Bourgogne (nom vulgaire de *Helix Pomatia*) les dispositions suivantes, sur l'ensemble du territoire :

- Interdiction de ramassage et de leur cession à titre gratuit ou onéreux
  - ➔ en tous temps lorsque la coquille a un diamètre inférieur à 3 cm.
  - ➔ pendant la période du 1er avril au 30 juin inclus, lorsque la coquille a un diamètre égal ou supérieur à 3 cm.

Des dispositions plus limitatives peuvent être prises, pour chaque département, par arrêté préfectoral (mieux vaut donc vous informer au préalable).



## France3 à Éclaibes

Le 15 juin dernier, l'émission *Direct chez vous* se déroulait à Éclaibes. Notre maire a fait découvrir notre village à Mustapha Nezzari avec la participation de Didier Pouillard qui a présenté le château familial, Marc Dupuit pour l'atelier rucher avec les élèves de l'école et Jean-Pierre Marion qui a parlé de notre église récemment remise à neuf.

Voici l'adresse à laquelle vous pouvez retrouver l'émission :

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/nord-pas-de-calais-matin/actu/eclaibes-un-village-de-l-avesnois.html>

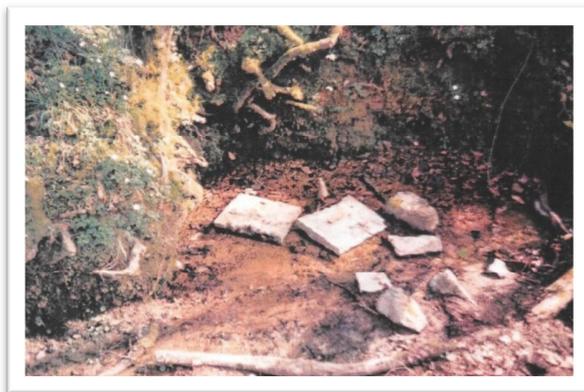


## Un peu d'histoire...

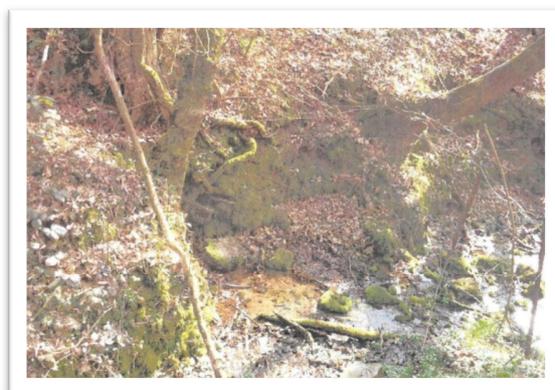
Qui connaît à Éclaibes la Fontaine des Fièvres ? Pas grand monde, pourtant, il n'y a pas si longtemps, quelques familles du village allaient encore s'approvisionner de cette eau aux vertus miraculeuses.

La légende voudrait qu'un ermite vivant à proximité de cette source et buvant cette eau aurait survécu à une épidémie qui aurait ravagé la région.

La fontaine est située entre la RN2 et l'étang Bruno, à l'orée du bois du Temple. Elle est l'une des sources de cet étang. Elle serait le départ de la branche de l'aqueduc romain qui traverse notre commune et qui rejoint l'aqueduc principal partant de la commune de Floursies et qui alimentait la cité de BAGACUM (Bavay), la jonction se situant à Écuélin, entre le château et le Pot de vin.



La fontaine il y a une trentaine d'années



La fontaine aujourd'hui

Si vous désirez participer à l'élaboration de ce Petit Journal, n'hésitez pas à soumettre vos propositions d'articles à :

[mairie.eclaibes@orange.fr](mailto:mairie.eclaibes@orange.fr)



# Plantons des arbres têtards en Avesnois!

## APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, GRTgaz encourage les initiatives menées par les Parcs naturels régionaux en faveur de la biodiversité. En 2013, grâce à son soutien financier, GRTgaz a permis au Parc naturel régional de l'Avesnois de mener une étude sur la richesse écologique de l'arbre têtard, figure emblématique du paysage Avesnois. Après six mois d'inventaires et d'analyses, cette étude a permis d'améliorer la connaissance naturaliste et de publier une plaquette d'information, confirmant toute l'importance écologique de ce patrimoine arboré.

En 2015, le Parc et GRTgaz ont souhaité prolonger ce travail partenarial, en vue notamment de procéder à une action de plantation d'arbres têtards, sur les communes du territoire concernées par les installations de gaz (postes ou canalisations).

**Votre commune est concernée par une installation GRTgaz** et vous souhaitez planter des arbres têtards, vous pouvez déposer une demande à travers le présent formulaire.

### INFO

**Le taux de financement de GRTgaz est fixé à 85% du montant des plantations. Une participation financière du demandeur (commune, agriculteur ou particulier) est demandée à hauteur de 15% du coût, soit 5 à 20€ par arbre** selon le mode de réalisation des travaux (par entreprise ou chantier participatif), et la nécessité ou non de poser une protection contre les bovins.

Le nombre minimum d'arbres à l'échelle de la commune est fixé à 10.

Les plantations seront réalisées durant l'hiver 2015-2016.

Compte tenu de l'enveloppe budgétaire limitée, le choix des communes retenues sera déterminé après examen des dossiers déposés, par GRTgaz et le Parc naturel régional de l'Avesnois.

A travers une convention, les bénéficiaires de l'aide devront s'engager à entretenir les arbres plantés conformément aux conseils techniques du Parc.



### I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Nom du demandeur : .....

Nom du responsable du projet : .....

Statut :

Collectivité

Exploitant agricole

Propriétaire privé

Association

Adresse du demandeur : .....

.....

Commune : ..... Code postal : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....



**II - PRESENTATION DU PROJET :****A. Localisation :**

Le(s) projet(s) sera (ont) localisé(s) sur un plan au 1/2000ème à joindre au dossier

**Commune(s) :** ..... **Adresse du terrain :** .....

**Parcelles cadastrales :** .....

**B. Présentation succincte du projet :**

.....  
 .....  
 .....

**Nombre total d'arbres têtards envisagé :** .....

Pour information, la distance de plantation entre chaque arbre est fixée à 10 mètres.

**Essence(s) choisie(s) pour la plantation :**

Charme commun       Saule blanc       Erable champêtre

**III - DESCRIPTION INITIALE DU SITE (Des photos peuvent être joint au dossier) :****A. Statut de la parcelle :**

Propriété       Fermage       Incluse dans une MAET

Si la parcelle n'est pas en propriété, un accord écrit du propriétaire de la parcelle sera demandé.

**B. Nature de la parcelle :**

Culture       Prairie temporaire       Prairie permanente       Friche herbacée

Autre (préciser) : .....

Si la parcelle est pâturée par des animaux (bovin, équin, caprin...), veuillez cocher la case.

**C. Topographie du terrain concerné :**

Plat       Pente (  Faible /  Forte )       Micro-relief (buttes, dépressions)

**Envoi du dossier :**

Parc naturel régional de l'Avesnois  
 Grange Dîmière - 4 cour de l'Abbaye - BP11203  
 59550 MAROILLES

**Contact et information :**

Perrine ARFAUX - Michaël LESEINE  
 Parc naturel régional de l'Avesnois  
 Annexe de la Maison du Parc - Centre Cernay  
 59530 LE QUESNOY  
 Tél. 03/27/14/90/80  
 Courriel : [perrine.arfaux@parc-naturel-avesnois.com](mailto:perrine.arfaux@parc-naturel-avesnois.com)  
[michael.leseine@parc-naturel-avesnois.com](mailto:michael.leseine@parc-naturel-avesnois.com)





Le petit  
journal  
d'Éclaiibes  
N° 3

2 chemin Margot  
59330 ECLAIBES  
[www.commune-eclaiibes.fr](http://www.commune-eclaiibes.fr)